

M. MINÉ, *Droit des discriminations dans l'emploi et le travail*, Larcier, 2016, 852 pages.

Il n'est pas fréquent qu'un ouvrage de droit du travail français soit utile au praticien de droit du travail belge. Issus de traditions et de contextes socio-politiques différents, les deux corpus de règles sont assez dissemblables de sorte que la consultation des recueils français intéresse davantage le théoricien que le praticien.

L'ouvrage de Michel Miné fait exception à la règle. Bien qu'il soit consacré principalement au droit français de la discrimination dans l'emploi et le travail, il intègre, par la force des choses, l'apport du droit européen de la discrimination qui irrigue tout autant le droit belge. Sa particularité est de se présenter, principalement, comme un recueil de jurisprudence consacré aux arrêts de la Cour de Justice et aux décisions majeures des juridictions françaises.

Après une introduction fixant le cadre conceptuel, la première partie, qui couvre près de 500 pages, passe en revue les divers critères de discrimination. Les résumés d'arrêts y sont ordonnés critère par critère, ce qui facilite grandement la consultation de l'ouvrage. La seconde partie est consacrée aux moyens d'action contre la discrimination, à savoir le dialogue social et l'action en justice, une partie importante étant réservée à la charge et aux modes de preuve.

Cet ouvrage, unique en son genre, est une source avantageuse de documentation, facile d'accès grâce à la clarté de son plan et de sa présentation.

Fabienne KÉFER